



La perception du risque comme moyen d'aider à la prise de décision



- Le risque d'inondation est le plus répandu géographiquement en France : 22 000 km² sont reconnus particulièrement inondable (sources : prim.net)
- Le territoire du risque est donc confronté quotidiennement lui aussi à la multiplicité des acteurs.
- A cela s'ajoute l'enchevêtrement d'acteurs publics séparés administrativement alors que le bassin versant comprend souvent plusieurs régions et départements.
- Par là même est posé le problème du cadre de recherche souvent amené à se restreindre à des tronçons afin de respecter les limites administratives



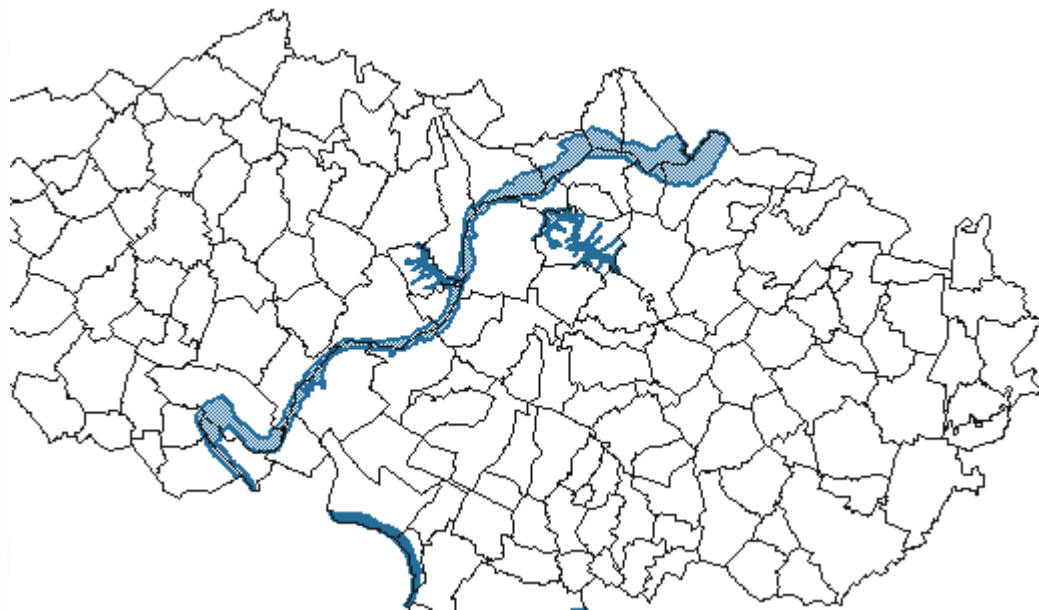
BASSIN VERSANT DE L'OISE ET DE L'AISE



Sources : Entente Oise Aisne



Traversée du Val d'Oise par le fleuve Oise

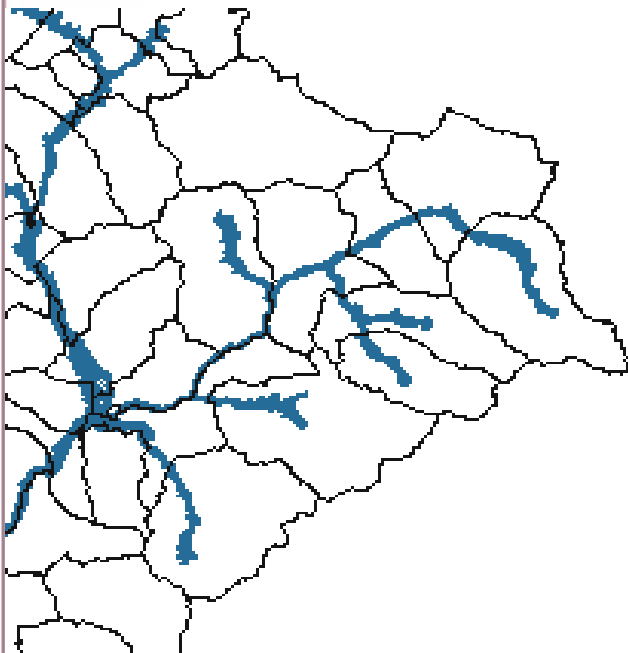


Sources : Prim.net

- Etablissement public interdépartemental de gestion des inondations : Entente Oise Aisne
- Services de l'Etat : DDEA, Préfecture (SIDPC)
- Collectivités territoriales : les communes, les communautés de communes et d'agglomération (180 000 habitants sur Cergy-Pontoise), le Conseil Général
- Société civile : Riverains et multiples associations de riverains spécifiques (ex : Vivre dans la Vallée de l'Oise à Auvers, Union Oise Aisne à Persan, etc)



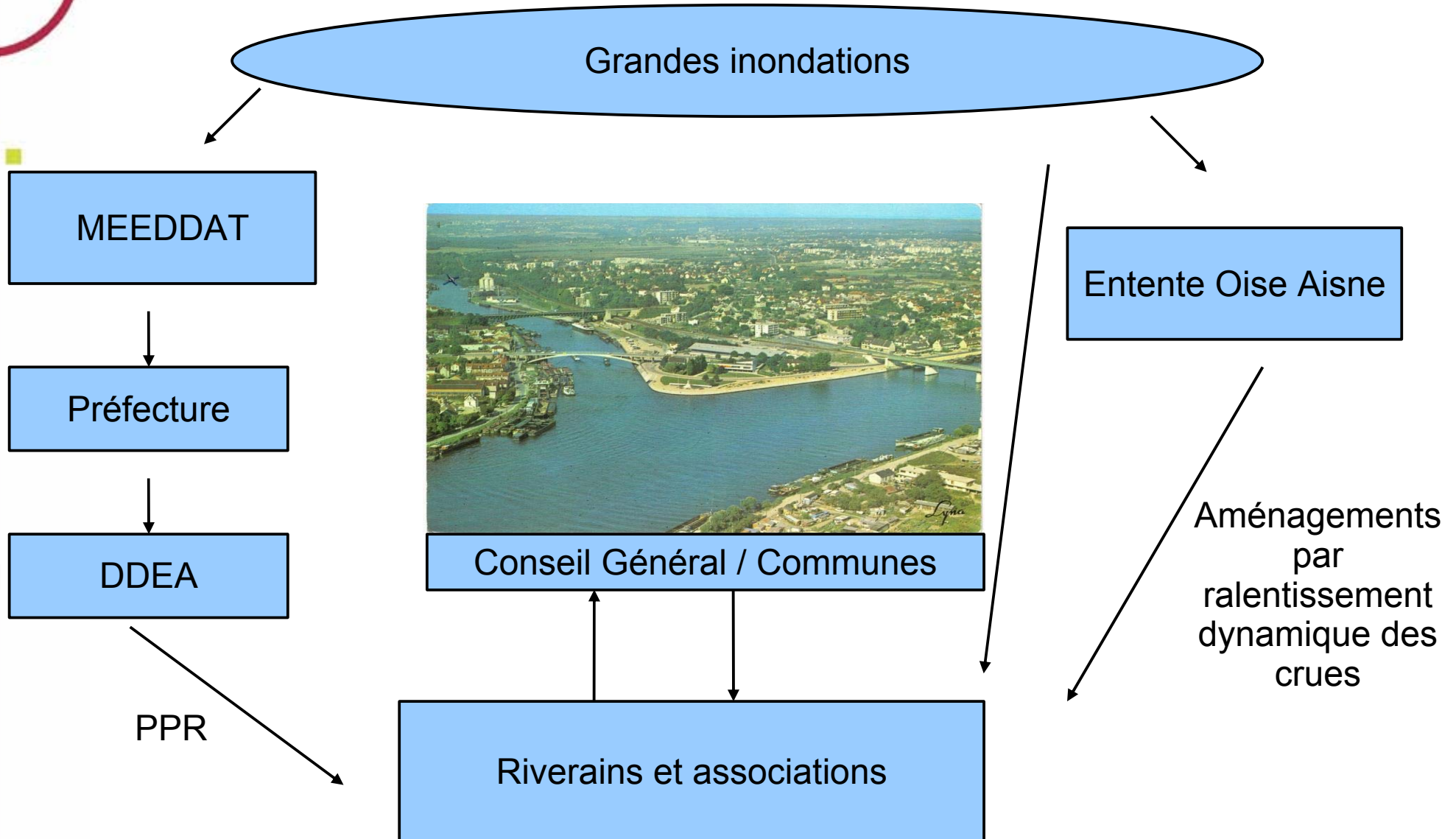
Vallée du Guil (Queyras,
département des Hautes
Alpes)



Sources : Prim.net

- Des acteurs là aussi nombreux mais différents :
 - Parc Naturel Régional du Queyras
 - Huit communes rurales soit 2500 habitants pour 580 km²
 - DDE et DDAF
 - ONF
 - ONEMA
 - Conseil Général, etc

Structure générale de la décision et de l'application d'une politique de prévention sur le Val d'Oise



Structure générale de la décision d'une politique de prévention sur le Queyras

Grandes inondations

MEEDDAT

Préfecture

DDAF



Conseil Général / Communes

PNR

ONEM
A

Contrat de rivière

DDEA

Digues

PPR

ONF

Riverains

Constat

- La décision est d'abord **réactive**
- Puis son application est fonction des **prérogatives, des objectifs et des missions de chaque service/acteur**
- Ceux-ci sont transmis par un **discours**
- Le problème est que ce discours tend à rester parmi les sphères décisionnelles participant ainsi à laisser le riverain, premier concerné, à l'écart de la prévention de l'inondation

Exemple :

- L'Entente Oise Aisne a pour mission « la protection contre les inondations de l'Oise »
- Les aménagements de Longueil Sainte Marie et de Proisy ont fait l'objet d'une communication restreinte au site internet et à des communications peu « attractives » pour les habitants.
- Lors de l'inauguration de Longueil Sainte Marie le 12/10/2009, aucun riverain n'était convié, seuls étaient présents les conseillers généraux et certains maires

Inondations

Sphère décisionnelle
Territoire conceptualisé
en fonction de missions, travaux,
etc

Sphère du vécu
Territoire « réel »
d'attachement pour le
riverain qui y possède tous
ses biens



- Les acteurs institutionnels font face à une évidente indifférence lors des réunions publiques sur les plans de prévention des risques.
- Automatiquement, certains membres de ces administrations évoquent un comportement « irrationnel »
- Ce jugement demeure rarement ancré dans le discours officiel d'une administration quelconque : ainsi, **les acteurs publics aussi doivent composer avec des individus** dont la sensibilité est parfois heurtée par le comportement jugé « irresponsable » des riverains du risque.



Ces comportements des riverains sont variés et ils répondent toujours à **une logique cognitive** :

- « C'est pas normal qu'on soit encore inondés au 21 ème siècle », habitante retraitée du bord de l'Oise à Saint Ouen l'Aumône

Cette remarque est caractéristique d'un désir du risque 0, un souhait devant être réalisé par les autorités pour cette dame.

- « Ca fait huit ans qu'on na plus été inondés, ils ont dû faire des aménagements en amont », remarque récurrente des habitants du bord de l'Oise

Les récents aménagements de Picardie permettront de diminuer la hauteur d'eau de quelques décimètres dans l'agglomération de Cergy

- « Il n'y a pas d'inondation dans le Queyras », habitant du Queyras

L'inondation est le terme générique utilisé par l'administration auquel il adjoint des nuances ; pour le riverain, plus pragmatique, les torrents emportent, ils n'inondent pas.



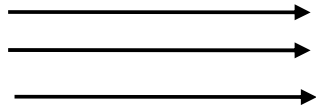
Les raisons de cette « logique cognitive »

- Contrairement aux risques sanitaires ou industriels, l'inondation ne constitue un vrai « danger » pour les riverains qui s'en remettent plus facilement aux autorités.
- De là, le riverain n'y voit qu'une notion inconfortable : au lieu d'y faire face et de réduire le risque il va s'efforcer de réduire la notion en la minimisant ou en la niant : **c'est la réduction de la dissonance cognitive (SCHONEICH, Buset-Henchoz).**
- **L'indifférence apparente est en fait un choix intuitif et peu réfléchi, mais consciente tout de même**



- La dissonance semble se situer comme le coeur du problème puisque la sphère décisionnelle se heurte à ce « phénomène » qu'elle n'appréhende pas

Décisions ciblées sur des priorités d'actions



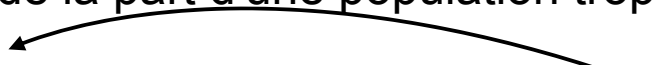
Faible sensation de danger du riverain ; Besoins et priorités autres

- La considération de la dissonance par les politiques ne pourrait-elle pas entraîner un stimulus et une réponse de la part d'une population trop passive ?

Décisions ciblées sur des priorités d'actions



Faible sensation de danger du riverain ; Besoins et priorités autres



Comment faire ?

- La proposition concrète qu'on puisse apporter est simple :
 - Le quoi : répondre à des questions qui nous échappent aujourd'hui à la sphère décisionnelle :
 - « Pourquoi et comment y-a-t-il des noyaux durs au sein de certaines associations qui pensent au/le risque tous les jours ? »
 - « Pourquoi d'autres associations à l'inverse n'ont pas ou différemment ce type de noyau ? »
 - « Qu'est-ce qui fait que des populations n'hésitent pas à venir habiter en zone à risque pour jouir d'un cadre de vie calme et unique ? »
 - « Pourquoi en certains lieux (Queyras) n'existent-ils pas d'associations sur les risques alors que les inondations sont plus nombreuses ? »
 - Comment : Les ressources humaines de la recherche française semble une piste à exploiter, quitte à développer un corps d'expertise
 - Bémol : le problème se posera de l'ajout d'un nouvel acteur